Appel à projet pour des territoires à énergie positive pour la croissance verte : les Parcs naturels régionaux en pointe

La Fédération des Parcs naturels régionaux se félicite de la place donnée aux dossiers portés par des Parcs dans l'appel à projet pour des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

A l'occasion de cet appel à projets lancé par Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, les Parcs naturels régionaux ont une fois encore démontré la pertinence de leur modèle. Un mode de fonctionnement basé sur la mobilisation et la concertation étroite entre toutes les forces vives d'un territoire autant que sur leurs capacités d'innovation.

Ce sont donc près de 30 millions d'euros de subventions d'investissements répartis sur 30 Parcs qui ont été obtenus du ministère. Ces budgets vont être affectés à des opérations variées comme l'éclairage public, la mobilité, la rénovation et la construction, l'éducation, la biodiversité ou encore la gouvernance participative. L'impact sur les économies locales en termes de mise en œuvre et de maintenance sera encore plus important.

Les Parcs naturels régionaux se sont saisis de longue date de la nécessaire transition énergétique avec notamment l'ambition affichée d'une autonomie énergétique de ces territoires à l'horizon 2030. Au sein des Parcs, des chargés de mission « énergie et climat » accompagnent désormais les collectivités locales et institutions partenaires.

Les Parcs naturels régionaux vont fêter leurs cinquante ans en 2017. C'est en effet en 1967 que le Général de Gaulle a signé le décret instituant cette nouvelle forme de reconnaissance et d'organisation de territoires ruraux présentant de fortes valeurs patrimoniale et paysagère.

A l'aube de leurs cinquante ans, les Parcs montrent toujours autant de capacité à précéder et accompagner les grandes mutations de nos sociétés en se mobilisant sur des projets innovants.

Liens utiles
Lauréats "200 Territoires à énergie positive pour la croissance verte" : L'engagement des Parcs reconnu